



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 17 septembre 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 97 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment **97** nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce jeudi 17 septembre à 15h00, soit un **total de 3099 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

Parmi les cas annoncés ce jour :

- 61 cas sont classés autochtones.
- 3 cas sont classés importés.
- 33 cas restent en cours d'investigation.

Parmi les cas qui étaient en cours d'investigation :

- 17 cas sont classés autochtones.
- 45 cas font l'objet d'analyses complémentaires.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 17 SEPTEMBRE 2020

3021 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 16% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	486	+3
Cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	64	0
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	85	0
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	2386	+78
Nombre total de cas investigués	3021	+81

• Situation sanitaire :

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation	51	+4
hors évacuation sanitaire		
Cas hospitalisés hors service de réanimation	8	-1
issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale		
Cas hospitalisés en service de réanimation	10	-1
hors évacuation sanitaire		
Cas hospitalisés en service de réanimation	1	0
issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale		

Patients guéris (au 11/09/2020)		1794
	Hors EVASAN	EVASAN
Décès lié au Covid	8	2
Décès lié à une autre pathologie	1	4

• Contact-tracing : plus de 8 700 personnes appelées individuellement et suivies

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

3 niveaux de contact-tracing différents et complémentaires :

1er niveau

le médecin traitant : identification de l'entourage familial le plus proche

2ème niveau :

l'Assurance maladie : identification milieu professionnel, amical ...

3ème niveau :

l'ARS : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.